Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le
ID : 056-215601105-20260427-17_2026-DE

République Française
Département MORBIHAN
Commune de LIGNOL

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27/04/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	14	15

Vote
A l'unanimité
Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en SOUS-PREFECTURE
Le : 05/05/2026
Et Publication ou notification du :

L'an 2026, le 27 Avril à 20:00, le Conseil Municipal de la Commune de LIGNOL s'est réuni à la Salle du conseil, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur BOUKANDJA Laurent, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 09/04/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 09/04/2026.

Présents : M. BOUKANDJA Laurent, Maire, Mmes : BELLEC Yolande, CHOLEY Sylvianne, GUESNEY Sébastien, HATOUM Adélie, SIMON Nicole, WILLERY Jessica, Melles : BOUËDEC Vincianne, LE YAOUANQ Carole, MM : DELCOURT Xavier, HEMONIC Vincent, LE HYARIC Patrick, PHILIPPE Adrien, PHILIPPE Laurent

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme LE BARTZ Martine à M. PHILIPPE Laurent

A été nommée secrétaire : M. PHILIPPE Laurent

17_2026 – Vote du Budget Primitif 2026 - Budget PRINCIPAL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.1612-1 et suivants et L.2311-1 à L.2343-2,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 ;

Considérant que le délai de communication du projet du budget primitif 2026 est porté à 12 jours à l'assemblée délibérante ;

Considérant que le budget est l'acte qui prévoit et autorise les recettes et les dépenses pour une année donnée ;

Monsieur Laurent Boukandja, Maire, expose le contenu du Budget Primitif 2026 du budget principal :

Section de fonctionnement 2026

DEPENSES			RECETTES		
011	Charges à caractère général	304 225,00 €	002	Excédent de fonctionnement reporté	270 755,88 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	268 000,00 €	013	Atténuations de charges	14 928,00 €
014	Atténuations de produits	3 000,00 €	70	Produits de services	28 850,00 €
65	Autres charges de gestion courante	100 300,00 €	73	Impôts et taxes	110 000,00 €
66	Charges financières	26 000,00 €	731	Fiscalité locale	230 150,00 €
67	Charges spécifiques	350, 00 €	74	Dotations et participations	246 723,91 €
68	Dotations aux amortissements	500,00 €	75	Autres produits de gestion	85 000,00 €
023	Virement à la section	282 618,41 €	76	Produits financiers	50,00 €
042	Opérations d'ordre	1 464,38 €			
	Total dépenses	986 457,79 €		Total recettes	986 457,79 €

Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le
ID : 056-215601105-20260427-17_2026-DE

Section d'investissement 2026

DEPENSES			RECETTES		
16	Emprunts et dettes assimilées	79 000,00 €	001	Excédent d'investissement reporté	248 600,69 €
20	Immobilisations incorporelles	10 500,00 €	10	Dotations, fonds divers	36 500,00 €
204	Subventions d'équipement versées	200,00 €	1068	Excédent de fonctionnement	0,00 €
21	Immobilisations corporelles	243 500,00 €	13	Subventions d'investissement	571 064,90 €
23	Immobilisations en cours	642 970,92 €	16	Emprunts et dettes assimilées	150,00 €
27	Autres immobilisations	1 000,00 €	021	Virement de la section de fonctionnement	282 618,41€
041	Opérations patrimoniales	26 910,46 €	040	Opérations d'ordre	1 464,38 €
			041	Opérations patrimoniales	26 910,46 €
	Total dépenses	1 004 081,38 €		Total recettes	1 167 308,84 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- Adopte le Budget Primitif pour l'exercice 2026 du Budget Commune qui s'équilibre en section de fonctionnement et est en suréquilibre en section d'investissement comme énoncé ci-dessus.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 04/05/2026

Le Maire
Laurent BOUKANDJA

MAIRIE DE LIGNOL (MORBIHAN)

Le secrétaire de séance
Laurent PHILIPPE